



PROCEDURE RENOUVELLEMENT LICENCE

SAISON 2017/2018


Cette saison, 2 nouveautés :

- La Ligue lance la **dématérialisation** de la demande de licence pour les renouvellements : C'est à dire que si vous le désirez vous pourrez, **par internet**, faire vous-même votre demande de licence. Aussi, cette année 2 possibilités s'offrent à vous :

1. Demande de licence papier

Rien ne change pour vous (*hormis le certificat médical voir ci-dessous*) par rapport à la saison 2016/2017. Vous déposerez la demande complétée et le règlement au Cellier comme d'habitude.

Formulaire « Demande de licence » complété lisiblement svp:

- **Partie « Identité »** : merci d'indiquer **obligatoirement**
 - ☒ Une adresse e-mail valide
 - ☎ Un N° de téléphone où vous êtes joignable pendant les entraînements et les matchs
- **Partie assurances** :  Il faut **obligatoirement** cocher si vous décidez **ou non** de souscrire aux garanties complémentaires. Mettez bien votre nom, prénom.
Pour info : ce sont des garanties en sus du régime de base attaché à la licence en cas d'ITT, d'invalidité, notamment pour les joueurs salariés. Une notice explicative accompagne le formulaire de licence



Enfin vérifiez que vous avez bien SIGNE la demande de licence en bas à droite.

2. Demande dématérialisée

Après la réception du règlement de votre licence, un email comprenant le formulaire dématérialisé vous sera envoyé. Il vous suffira de suivre les indications et de remplir la demande en ligne. Pensez à bien cliquer sur **valider** pour que la demande nous soit envoyée. Après avoir contrôlé que la demande soit bien complétée et que la licence ait été acquittée, nous validerons votre demande auprès de la Ligue. Quand la licence sera validée par celle-ci, elle vous enverra par mail votre attestation de licence.

- **Le certificat médical 2016/2017 est valable pour 2017/2018** sous réserve que le licencié :
 - réponde au questionnaire de santé joint à ce message
 - atteste soit :
 - que chacune des réponses est négative. Dans ce cas, sur le formulaire de demande il faudra cocher **NON**.
 - qu'au moins une réponse est positive. Dans ce cas, il faudra cocher **OUI** et faire remplir le certificat médical par un médecin comme avant.



Vérifier que le cachet du médecin soit lisible



Signature obligatoire du médecin



Ne pas rayer la mention « *est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure* ».

Dans tous les cas **Règlement de la cotisation** :

Vous pouvez effectuer le paiement **en plusieurs fois**. Dans ce cas, merci de donner l'intégralité des chèques à l'inscription et d'indiquer au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées ainsi que le nom du licencié (les chèques ne seront encaissés qu'à la date demandée).

Nous acceptons également les chèques vacances, les chèques sport ainsi que les bons de réduction sur la licence délivrés par SUPER U à l'occasion de leur opération de partenariat avec l'Etoile de Clisson Foot.